



BIENVENUE aux utilisateurs Dériveurs du CVMC

Les dériveurs du CVMC peuvent être mis à disposition des membres aux conditions suivantes :

- **Conditions**

- Être membre actif CVMC avec une licence Swiss Sailing.
- Paiement d'une contribution de 50,- CHF/année pour l'entretien des bateaux (renouvelable sous conditions chaque année).
- Avoir assisté à une séance d'instruction (p.ex. après une régata du mardi soir) d'utilisation du bateau, de la mise à l'eau et des rangements qui comprennent l'annotation du livre de bord.
- Avoir les connaissances nécessaires des bases de la voile, de la sécurité à bord et des règles de comportements sur l'eau, ce qui inclut les signaux d'avis tempêtes (toute la responsabilité, notamment quant au respect des règles de navigation, appartient au locataire du dériveur et par conséquent capitaine du bateau, le CVMC décline toute responsabilité des actes du capitaine).
- Participation à une séance de préparation au printemps pour revoir l'état et petites réparations du bateau pour l'été, et pour l'hivernage en automne (avec grillade et apéro ... ?)

- **Assurance et responsabilités**

- Les bateaux, d'une surface vélique inférieure à 15 m², ne sont pas couverts par une assurance responsabilité-civile. Il appartient à chaque utilisateur de s'assurer que son assurance responsabilité-civile personnelle couvre l'utilisation de bateaux pour lesquels une assurance RC n'est pas obligatoire.
- Les bateaux ne sont pas couverts par une assurance casco. Les éventuels dégâts devront donc être assumés par l'utilisateur.
- Chaque occupant doit être muni d'un gilet de sauvetage homologué, qui doit être porté en tout temps.

- **Mineurs**

- Les Optimist sont réservés aux enfants.
- Les Optimist doivent rester à moins de 300 mètres de la côte.
- En dessous de 14 ans, les juniors doivent être accompagnés par un adulte.
- Pour les mineurs, cette feuille doit être signée par un représentant légal.

- **Matériel**

- Avant chaque sortie, s'assurer du bon état du bateau et de la présence à bord du matériel obligatoire.
- Le bateau doit être traité avec tous les égards et toutes les responsabilités. Les dommages sont à noter dans le livre de bord et doivent être annoncés sans délai au comité ou à l'adresse technique@cvmc.ch. Il faut ranger le bateau selon instructions.
- Le matériel personnel (combinaisons, gilets) n'est pas mis à disposition.

- **Généralités**

- Le Livre de bord doit être obligatoirement rempli après chaque navigation. Il n'y a pas de réservation possible.
- Le président du club ou le responsable technique peuvent interdire une sortie s'ils estiment que les conditions de sécurité ne sont pas réunies compte tenu des circonstances (expérience du navigateur, conditions météo, etc.).
- Veuillez svp respecter les règles d'utilisation des bateaux. En cas de non-respect des règles, le comité se réserve le droit d'annuler le contrat.



Svp remplissez vos données en majuscules

| | |
|--------------------|--|
| SAISON | |
| NOM | |
| PRENOM | |
| Téléphone portable | |
| No Swiss sailing | |

- Je suis d'accord avec les conditions d'utilisation du bateau et avec les termes du présent document.
- Je suis conscient.e que l'utilisation d'un bateau du CVMC est sous ma responsabilité et que le CVMC décline toute responsabilité.
- Je confirme que mes données sont exactes.

Pour le mineur, le représentant légal : _____

Cully, le _____ Signature _____

Payé le _____

Validé par un membre du comité du CVMC

Cully, le _____ Signature _____